

L'opération « Centres sociaux connectés du bassin minier » est cofinancée par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER 2014-2020 pour la Région Hauts-de-France.



Appel d'offres de prestation de services

**Intitulé de la prestation : Prestation d'acculturation numérique
sur de l'animation d'un temps fort**

Réf. FEDER-2020-PN.6

**Programme Opérationnel
pour une croissance intelligente, durable et inclusive
2014-2020**

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

FEDER

Axe prioritaire n°2 : Usages et services numériques d'intérêt public

Dans le cadre de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de son décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif à l'obligation de mise en concurrence pour tout achat de biens et services, le chef de file et ses partenaires se doivent d'appliquer cette nouvelle réglementation en tant que bénéficiaires de fonds européens au titre du FEDER.

LE CONTEXTE

Le Fonds européen pour le développement économique régional est mobilisé au travers du programme opérationnel régional FEDER « Pour une croissance intelligente, durable et inclusive » Axe 2 : Usages et services numériques d'intérêt public. La Région, autorité de gestion de ce programme, a décidé d'y consacrer 12 % des fonds FEDER au bénéfice des quartiers prioritaires de la politique de la ville, à travers les Investissements Territoriaux Intégrés (ITI). Les ITI sont contractualisés entre l'EPCI et la Région. Les 3 Communautés d'Agglomération du territoire se sont portées candidates à l'appel à candidature lancée par la Région afin de mettre en œuvre un ITI sur leur territoire.

C'est pourquoi, l'Association des Centres Sociaux de la Région de Valenciennes s'engage à porter l'opération FEDER « Centres sociaux connectés du bassin minier » afin d'innover pour les habitants, et notamment ceux des quartiers prioritaires, augmenter et améliorer l'offre des usages et de services publics numériques partagée par tous et pour tous.

« Les centres sociaux connectés du bassin minier » ont :

- Une ambition sociétale autour des nouveaux modes de partage, des nouvelles formes de travail, du bien commun, des nouvelles solidarités, de l'accès à l'éducation et au savoir, de démocratie participative et de citoyenneté ;
- Une ambition d'aménagement de territoire équilibré avec des quartiers intégrés ;
- Une ambition sociale autour de l'e-administration, l'accès à l'emploi, la gestion des déplacements ;
- Des nouveaux modes de consommation et de maîtrise des énergies.

Dans ce cadre, chaque centre social/maison de quartier associé à l'opération développera un projet collaboratif, innovant et global à l'échelle de son territoire d'action, mais aussi du territoire des agglomérations, s'attachant autant au développement des services qu'au développement des usages.

L'OBJET DE LA CONSULTATION

L'Association des Centres Sociaux de la Région de Valenciennes recherche un prestataire doté de compétences en matière d'animation de temps forts sur le thème de l'acculturation numérique.

Cette prestation se déclinera sur les axes d'intervention suivants : conception, préparation, animation et restitution de temps forts à destination des bénévoles, habitants, partenaires, grand public (valorisation du projet – organisation de la semaine du numérique, etc.).

Cette prestation doit permettre de mettre en évidence :

- la valeur du système d'acteurs reliés au projet : habitants, bénévoles, institutionnels, salariés, partenaires, administrateurs ;
- les enjeux de réduction des inégalités territoriales par le numérique ;
- le rôle et la place des centres sociaux dans l'ensemble des changements en cours : échanges collaboratifs, tiers lieux, les communs... ;
- l'importance de la prise en compte des publics et du pouvoir d'agir citoyen.

LE CADRE D'INTERVENTION DE LA MISSION

La période d'intervention est fixée **du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2021, pour une durée de 6 mois**, sous réserve de l'obtention des cofinancements publics et des fonds FEDER au titre de l'opération « Centres sociaux connectés du bassin minier ».

Le territoire d'intervention couvre les 19 centres sociaux et maisons de quartier de Valenciennes et Mazingarbe, répartis comme suit :

- **La Maison de quartier Beaujardin de Valenciennes :**
73 rue du Chauffour, 59300 VALENCIENNES. Tel. 0327469223.
- **Le Centre social Dutemple de Valenciennes :**
Place des Charbonniers, 59300 VALENCIENNES. Tel. 0327464664.
- **Le Centre socioculturel Georges Dehove de Valenciennes :**
1 rue Léon Dubled, 59300 VALENCIENNES. Tel. 0327465239.
- **Le Centre socioculturel du Faubourg de Cambrai à Valenciennes :**
22 rue de la Targette, 59300 VALENCIENNES. Tel. 0327461858.
- **La Maison de quartier Saint-Waast de Valenciennes :**
145 avenue Désandrouin, 59300 VALENCIENNES. Tel. 0327299840.
- **Le Centre social et culturel de la Briquette à Marly :**
29 rue Champagne, 59770 MARLY. Tel. 0327293444.
- **Le Centre social les Florales à Marly :**
7 avenue des Lilas, 59770 MARLY. Tel. 0327465108.
- **La Maison de quartier de Saint-Saulve :**
12 rue Blaise Pascal, 59880 SAINT-SAULVE. Tel. 0327425410.
- **Le Centre socioculturel de Fresnes-sur-Escaut :**
36 rue du Maréchal Soult, 59970 FRESNES-SUR-ESCAUT. Tel. 0366200306.
- **Le Centre social de Condé-sur-l'Escaut :**
Place du Hainaut, 59163 CONDE-SUR-L'ESCAUT. Tel. 0327400531.
- **Le centre socioculturel de Vieux-Condé :**
136 rue Emile Tabary, 59690 VIEUX-CONDE. Tel. 0327246165.
- **Le Centre socioculturel Agate d'Escautpont :**
1A Chaussée Brunehaut, 59278 ESCAUTPONT, Tel. 0327303870.
- **Le Centre socioculturel intercommunal Le Phare d'Onnaing, Vicq et Quarouble :**
33 rue Renard Prolongée, 59264 ONNAING. Tel. 0327198116.
- **Le Centre socioculturel Agora de Douchy-les-Mines :**
18 avenue Julien Renard, 59282 DOUCHY-LES-MINES, Tel. 0362750196.
- **La Maison de quartier Solange Tonini de Denain :**
640 rue Berthelot, 59220 DENAIN. Tel. 0327233651.
- **Le Centre socioculturel Faubourg Duchateau de Denain :**
59 rue Patrick Roy, 59220 DENAIN. Tel. 0327321321.
- **La Maison des 3 Cités de Mazingarbe :**
Chemin de La Bassée, 62670 MAZINGARBE. Tel. 0321372800.
- **Le Centre social de la Cité des brebis de Mazingarbe :**
Place de la Marne, Cité des brebis, 62670 MAZINGARBE. Tel. 0321453520.
- **La Maison de Quartier Centre Ville de Valenciennes :**
10 rue des Ursulines, 59300 VALENCIENNES. Tel. 0327224390.

LA PRESTATION ATTENDUE

La prestation attendue repose sur la configuration et l'animation d'un grand temps fort pour présenter la démarche, les prototypes créés avec leur mise en pratique et leur évaluation. Cet événement permettra de rendre visible les pratiques numériques innovantes et les prototypes et applications développés par les communautés numériques de chaque centre social et maison de quartier impliqués dans le projet « Centres sociaux connectés du bassin minier ».

Le résultat visé par l'acculturation consiste à sensibiliser et accompagner la transformation numérique des centres sociaux « voisins » de ceux ayant conduit l'expérimentation. Cette acculturation doit permettre d'atteindre par une mobilisation de moyens dédiés auprès des centres sociaux « voisins » : un transfert méthodologique, un appui à la réalisation, une installation des prototypes et applications développés et une mutualisation et un enrichissement des différentes expériences régionales.

Ce coup de projecteur permettra de donner une visibilité sur les enjeux citoyens de la culture numérique au regard de l'axe Investissement Territorial Intégré sur les trois agglomérations du territoire (Valenciennes métropole, Porte du Hainaut et Lens-Liévin).

LES LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus sont des supports d'animation autour des prototypes et applications développés et associant l'ensemble des acteurs du projet « Centres sociaux connectés du bassin minier » (usagers, habitants, professionnels, partenaires) dans une logique d'éducation populaire et de capitalisation des compétences numériques et agiles.

LES OBLIGATIONS EN MATIERE DE PUBLICITÉ, DE PRINCIPES TRANSVERSAUX ET DE DROIT APPLICABLE AU FEDER

Pour la mise en œuvre des opérations soutenues par le FEDER, le prestataire doit s'engager à respecter les obligations respectives en matière de publicité, de principes horizontaux et de « droit applicable » (législation de l'Union européenne applicable et droit national relatif à son application) :

- Publicité : L'inscription du projet dans la programmation du FEDER impose tout prestataire de services à faire la publicité du FEDER sur tous ses supports (qu'ils soient à destination du public ou des centres sociaux) en utilisant les logos suivants et en indiquant la phrase :

L'opération « Centres sociaux connectés du bassin minier » est cofinancée par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER 2014-2020 pour la Région Hauts-de-France.



- Principes transversaux : Le prestataire désigné devra veiller au respect des principes horizontaux (égalité entre les hommes et les femmes, non-discrimination et développement durable) dans la mise en œuvre de l'opération.
- Aides d'Etat et mise en concurrence : Le prestataire désigné doit s'engager à respecter le droit applicable en matière d'aides d'Etat et de mise en concurrence dans le cas notamment d'intervenants extérieurs.

LES MODALITÉS FINANCIÈRES

La prestation s'entend pour un **montant total de 4 166,67 euros HT (soit 5 000 euros TTC)**.

Le candidat indiquera dans sa réponse le montant détaillé de la prestation proposée.

Le règlement des factures sera conditionné à la réalisation effective des objectifs visés et son montant s'effectuera au prorata du service fait sur production de justificatifs de réalisation.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION ET DE PONDÉRATION DE LA PRESTATION

1. La qualité de la démarche d'intervention (méthodologie et outils de travail adaptés) : 40 %.
2. Le prix : 25 %.
3. La connaissance du territoire et de son plan de développement numérique : 15 %.
4. L'expérience et les compétences au regard des objectifs de la mission : 10 %.
5. Le respect des exigences des partenaires cofinanceurs sur la production de livrables : 5 %.
6. La capacité d'associer l'équipe projet à la réflexion : 5 %.

LES MODALITÉS PRATIQUES

Cet appel d'offres est adressé à un panel de prestataires spécialisés en date du 5 mai 2021.

Les offres sont à transmettre à l'adresse suivante ou par voie dématérialisée **avant le 4 juin 2021** :

ACSRV – Association des Centres Sociaux de la Région de Valenciennes

34 Avenue de Condé – 59300 VALENCIENNES

Contact : Christine MASSE / 06 34 12 74 53 / chargecoordinationcsc@acsrv.org

Pour être admissibles, les offres doivent impérativement contenir les documents suivants :

- **Une note méthodologique** présentant les dispositions que le candidat prendra pour exécuter la mission en tenant compte des exigences de disponibilité et de réactivité.
- **Les références et expériences professionnelles** en relation directe avec l'objet du marché.
- **Un devis détaillé** sur la proposition d'accompagnement précisant le détail du programme proposé pour la période de réalisation, les moyens mis à disposition et les livrables produits.
- **Le présent cahier des charges de l'appel d'offres, dûment daté et signé.**

Un comité de sélection se réunira pour l'ouverture des plis et l'analyse des propositions conformément aux critères de pondération établis. Chaque candidat ayant répondu à l'appel d'offres recevra une notification avec avis motivé.

Le candidat retenu fera l'objet d'un premier entretien actant les bases d'une convention de prestation et les conditions de réalisation selon un calendrier à définir **pour un démarrage de la prestation à compter du 1^{er} juillet 2021.**

Date :

Signature du candidat,
précédée de la mention « Lu et approuvé »